e-patrimoines

Modules de formation continue à distance dans les domaines des patrimoines matériels et immatériels

Le Ministère français de la culture et de la communication (direction générale des patrimoines - département des affaires européennes et internationales) a initié, en février 2011, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université numérique francophone mondiale (UNFM), un dispositif **de formation continue à distance dans les domaines du patrimoine matériel et immatériel** à destination de près d'une centaine de pays de l'espace francophone :

Cette formation a pour **objectifs** de :

- Accroître les compétences des professionnels et des universitaires dans le domaine des patrimoines (patrimoine monumental, archéologie, musées, archives, architecture, ...) ;
- Créer et/ou renforcer des partenariats entre professionnels et universitaires (étudiants et enseignants) dans le domaine des patrimoines matériels et immatériels.

Pour mettre en œuvre la formation, la Direction générale des patrimoines (DGP) du ministère français de la Culture et de la Communication s'appuie sur **deux partenaires** :

L'Agence universitaire de la Francophonie : cette organisation a pour mission de contribuer, par la coopération entre les établissements universitaires francophones, au développement d'un espace scientifique en français, dans le respect de la diversité des cultures et des langues. Elle est une des plus grandes associations d'universités au monde, avec **776** établissements membres dans **98** pays. Elle rassemble des institutions d'enseignement supérieur et de recherche des cinq continents utilisant le français comme langue d'enseignement et de recherche. Elle soutient le développement des TICE dans l'enseignement supérieur.

L'Université numérique francophone mondiale (UNFM) Crée en 2005, elle a pour mission de soutenir les professionnels en exercice dans les zones où l'accès au savoir est difficile, en s'appuyant sur les nouvelles technologies, une pédagogie et un mise en œuvre adaptées au contexte.
L'unfm intervient dans différents secteurs mais toujours en partenariat notamment avec l'Université Senghor de la francophonie et le RAFT.
Elle apporte son expertise à la mise en place du programme e-patrimoines du Ministère de la Culture et à de nombreux programmes dans le secteur de la santé.

Il s'agit d'une formation conçue et délivrée par des experts de haut niveau, issus majoritairement du Ministère de la culture et de la communication ou d'organismes rattachés au Ministère de la culture et de la communication
La méthode pédagogique est fondée sur **les technologies numériques** avec des enseignements (présentations vidéo, support de cours en diaporama, témoignages en complément) consultables dans les **campus numériques francophones**[MD] de l'AUF sur abonnement ou dans d'autres lieux avec identifiant et mot de passe.
Cette **formation est destinée en priorité** aux professionnels (musées, directions du patrimoine) et universitaires (étudiants et enseignants) œuvrant dans le domaine du patrimoine et souhaitant enrichir leurs connaissances.

Les **candidats sont sélectionnés sur dossier** après examen des candidatures par un comité de sélection composé de représentants du Ministère de la culture et de la communication et de l'AUF.
L'accès aux modules de cours est gratuit pour les apprenants inscrits et le rythme de suivi des cours est laissé à la libre appréciation.

La formation « e-patrimoines » comprend cinq modules :

Module 1 : ***Lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels***
Ce premier module comporte neuf cours et un documentaire.
Les enseignements portent sur la législation en vigueur en France et dans les pays ciblés par la formation, sur les organismes de lutte contre le trafic illicite, sur toutes les formes de patrimoine concernées par le trafic (mobilier, naturel et subaquatique).
M. Julien ANFRUNS, Maître des requêtes au Conseil d'Etat et président du Bouclier Bleu international
M. Philippe BOCK, Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières - DNRED
Mme France DESMARAIS, Directrice des programmes, Conseil international des musées (ICOM)
Mme Caroline GAULTIER-KURHAN, Responsable des patrimoines en Afrique, Département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
M. Karl-Heintz KIND, Coordinateur, Unité d'œuvres d'Art, Secrétariat Général d'Interpol
Michel L'HOUR, Conservateur en chef, directeur du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) Marseille
M. Vincent NÉGRI, chercheur au CNRS (Centre d'études et de coopérations juridiques internationales)
M. Edouard PLANCHE, spécialiste du programme de la section musées et objets culturels, UNESCO
Mme Orane PROISY, responsable du pôle réseaux et musées, Département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
Stéphane THEFO, Officier spécialisé, Unité d'œuvres d'Art, Secrétariat général d'Interpol
Michel VAN-PRAET, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris

Module 2 : ***La démarche d'Inventaire général, une connaissance préalable à usages multiples***
Ce module entend répondre à la question de la mise en œuvre d'inventaires de biens culturels mobiliers et immobiliers, matériels voire immatériels (à l'exception des collections muséales et des sites archéologiques non fouillés). La réponse proposée par la France et accompagnée par une recommandation européenne est l'Inventaire général qui s'appuie sur un système documentaire cohérent, interopérable et pérenne. Ce module présente dans un premier temps cette démarche nationale dans un contexte européen, en insistant sur les usages possibles comme sur les outils nécessaires.
Ensuite, des exemples concrets issus des différentes régions de France métropolitaine ou d'outremer illustrent cette démarche globale.
Enfin, l'accent est mis sur des enjeux actuels autour du patrimoine immatériel par l'intégration des données ethnologiques mais aussi sur les transferts possibles de la méthode à de nouveaux territoires, dans des contextes faisant la part belle à une démarche participative.
M. Roland CHABBERT, Chef du Service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel - Région Midi-Pyrénées
M. Dany CHIAPPERO (PNR)
M. Jean DAVOIGNEAU, chargé de mission, Mission Inventaire général du patrimoine culturel (MIGPC), Direction générale des patrimoines (DGP), Ministère de la culture et de la communication
Mme Isabelle DUHAU, Conservateur du patrimoine, Mission Inventaire général du patrimoine culturel (MIGPC), Direction générale des patrimoines (DGP), Ministère de la culture et de la communication
Mme. Céline FRÉMAUX, Chef du Service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel - Région Guyane
Mme Marie GLOC, Conservateur du patrimoine, Service patrimoine, Conseil Général de Moselle
Mme. Sophie LUCHIER, Service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel - Région Nord-Pas-de-Calais
M. Vincent NÉGRI, chercheur au CNRS
M. Malick NDIAYE, Conservateur au Sénégal
Mme. Elisabeth PATSWA, Chef du Service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel - Région Franche-Comté
Mme Bénédicte RENAUD, Conservateur du patrimoine, (SRI Auvergne)
M. Richard SOGAN, Directeur du patrimoine culturel du Bénin
M. Christian TRÉZIN, Inspecteur général des patrimoines, collège Inventaire, Direction générale des patrimoines (DGP), Ministère de la culture et de la communication
M. Philippe VERGAIN, chef de la Mission Inventaire général du patrimoine culturel (MIGPC), Direction générale des patrimoines (DGP), Ministère de la culture et de la communication

Module 3 : ***Conservation préventive - Conserver les patrimoines, méthodologies de prévention des risques***

Ce module, consacré à la conservation des patrimoines dans les musées, propose quelques approches méthodologiques de gestion des risques. Après avoir présenté les principaux enjeux de la conservation préventive (facteurs de dégradation et leurs implications sur la gestion matérielle des collections), différentes stratégies de contrôle de l'environnement des œuvres sont abordées. Le module s'achève sur l'évocation de la pratique de la restauration et de sa place dans le processus de conservation.

Mme Isabelle COLSON, Chef de travaux d'art, Département conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)
M. François BOYER, technicien d'art, Département Conservation préventive (C2RMF)
M. Michel DUBUS, Ingénieur d'études, Département Conservation préventive (C2RMF)
Mme Élise EDOUMBA, Conservateur du patrimoine, Département de conservation préventive (C2RMF)
M. Jean-Jacques EZRATI, Conservateur du patrimoine, Département de conservation préventive (C2RMF)
M. Philippe GOERGEN, Conservateur du patrimoine, Département de conservation préventive (C2RMF)
M. Roch PAYET, Directeur des études, Département des restaurateurs, Institut national du patrimoine (INP)
M. Régis PRÉVOT, Ingénieur d'études, Départements conservation préventive et restauration (C2RMF)
Mme Béatrice SARRAZIN, conservateur général du patrimoine, chef du département restauration (C2RMF)

Module 4 : ***Sécurité et sûreté dans les lieux patrimoniaux : de la prévention à la répression***

Ce module a été conçu par des spécialistes de la sûreté et de la sécurité du Ministère français de la culture et de la communication. Ces experts proviennent pour la majeure partie d'entre eux de la police et du corps des sapeurs-pompiers de Paris. Ce module permet de dresser un panorama des mesures de protection contre le vol et la malveillance pour la partie sûreté et contre les risques d'incendie, de catastrophes naturelles et d'inondations pour la partie sécurité. Il englobe également des interventions dans la lutte contre le trafic des biens culturels et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

M. Yann BRUN, Conseiller sûreté pour les archives et l'archéologie, Ingénieur des services culturels, Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, Direction générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
Mme Dominique BUFFIN, Capitaine de Police, Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, Direction générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
Mme France DESMARAIS, Directrice des programmes, Conseil international des musées (ICOM)
M. Dominique JAGER, Lieutenant Colonel, Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté Direction générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
M. Karl-Heintz KIND, Coordinateur, Unité d'œuvres d'Art, Secrétariat Général d'Interpol
M. Régis PRUNET, Lieutenant Colonel, Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté Direction générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication
M. Guy TUBIANA, Commandant de Police, Département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, Direction générale des Patrimoines, Ministère de la culture et de la communication

Module 5 : L'archéologie française : histoire, organisation et pratiques

Les découvertes archéologiques suscitent toujours un grand intérêt de la part du public mais l'organisation de la recherche archéologique et ses méthodes sont souvent mal connues.

Après une présentation de la genèse des idées et des dispositions réglementaires qui régissent aujourd'hui l'archéologie française du territoire national, ce module aborde quelques aspects son organisation administrative au sein du ministère de la culture chargé de leur application.

Les objectifs et les méthodes de l'archéologie programmée et préventive sont exposés par des spécialistes de ces domaines et un éclairage particulier est donné sur deux aspects particuliers de cette recherche que sont l'archéologie subaquatique et sous-marine et l'étude et la conservation des sites rupestres.

Il aborde également la recherche archéologique française à l'étranger, qui est une compétence propre du Ministère des affaires étrangères.

Ce module constitue une première, grâce à la coopération entre le ministère de la culture et le ministère des affaires étrangères pour la conception et la réalisation de ce module.

M. Bernard Randoin, adjoint au Sous-directeur de l'archéologie, Direction générale des patrimoinesVincent Négri, chercheur au CNRS (Centre d'études et de coopérations juridiques internationales - CECOJI)
M. Noël Coye, Conservateur du patrimoine, Direction générale des patrimoines, Sous-direction de l'archéologie
M. Marc Drouet, Sous-directeur de l'archéologie, Direction générale des patrimoines
M. Dominique Garcia, Université d'Aix-en-Provence, Vice-président du Conseil national de recherche archéologique (CNRA)

M. Vincent Guichard, Directeur général de Bibracte, Centre archéologique européen)
M. Pascal Depaepe, Directeur scientifique et technique, Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)
M. Michel L'Hour, Conservateur général du patrimoine, directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) Marseille
Mme Elena Man-Estier, Centre national de la Préhistoire, Direction générale des patrimoines
Mme Geneviève Pinçon, Chef du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques, Sous-direction de l'archéologie , Direction générale des patrimoines
M. Laurent Olivier, conservateur en chef du Patrimoine au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (MAN)M.
M. Jean-François Jarriges, secrétaire général de la commission des fouilles, membre de l'Institut de France
Nicolas Grimal, Professeur au Collège de France

Pour plus d'information : http://www.e-patrimoines.org

Nous contacter :
Ministère français de la culture et de la communication - contact@e-patrimoines.org
Agence universitaire de la Francophonie - rectorat@auf.org